

[Traduction]

M. Muir: Autrement dit, le ministre peut-il assurer à la Chambre que son ministère est maintenant prêt à collaborer à l'ouverture de ces usines?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, si une demande nous est faite, c'est avec beaucoup de sympathie que nous tenterons d'aider le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dans les buts qu'il poursuit.

* * *

• (2.50 p.m.)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES PROPOSITIONS DU CRTC QUANT À LA DÉDUCTION DES FRAIS DE LA PUBLICITÉ AUX POSTES INDÉPENDANTS

[Traduction]

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État et député de Scarborough-Est (M. O'Connell). A-t-il conseillé au gouvernement de se ranger à l'avis du Conseil de la radio-télévision canadienne et d'ajouter une disposition à l'article 12a) de la Loi de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire le bill C-259, stipulant que les frais publicitaires, réglés à un poste de radio ou de télévision non autorisé par la Commission, ne constitueront pas une dépense déductible du revenu? Je pose cette question au ministre, en l'absence du secrétaire d'État.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, c'est au ministre des Finances qu'il faudrait plutôt poser les questions relatives à la Loi de l'impôt sur le revenu.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que la question soit recevable. La parole est au député de Greenwood.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donnerai la parole au député dans un moment. La présidence l'a déjà donnée au député de Greenwood.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE DE M. KOSSYGUINE ET LE DROIT DES CITOYENS SOVIÉTIQUES À L'ÉMIGRATION

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que sur 500,000 israéliens environ qui, en 1971, ont sollicité des visas de sortie de l'URSS, seuls 7,000 ont été autorisés à quitter le pays, le premier ministre saisira-t-il l'occasion de la visite prochaine de M. Kossyguine pour lui faire part de l'inquiétude profonde que ressent le Canada à l'égard du refus par l'URSS de reconnaître le droit à l'émigration?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vérifierai ces chiffres et si la situation est telle que la décrit le député, je renouvellerai les démarches que j'ai faites auprès du premier ministre de l'Union soviétique, la dernière fois que je l'ai rencontré.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au premier ministre. On a rapporté hier que le ministre des Communications avait promis que le gouvernement réitérerait les instances qu'avait faites le premier ministre au sujet des droits des minorités en URSS lorsque le premier ministre Kossyguine viendra au Canada. Le premier ministre peut-il nous dire si c'est bien l'intention du gouvernement et, à la lumière de ces déclarations en URSS, ce qu'entendait le ministre par «instances»?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je devrai étudier la déclaration dont parle le député et vérifier les propos qu'on me prête.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence permettra au député de poser une question complémentaire, mais nous en sommes rendus à un point de la période des questions où je dois rappeler aux députés qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps.

M. Paproski: Voici ma question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a-t-il retenu les services de Peter Worthington et de Luba Zink, du *Telegram* de Toronto, pour s'occuper de l'itinéraire de M. Kossyguine lors de son voyage au Canada?

Des voix: Oh, oh!

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question qui se rattache à la question initiale. Le premier ministre discutera-t-il avec M. Kossyguine des droits des autres groupes ethniques à visiter le Canada, ainsi que des droits du peuple juif en Union soviétique? Cette question se rattache d'assez près à celle qu'a posée le député d'Edmonton-Centre.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je demanderai de nouveau au député de m'indiquer clairement ce qu'il aimerait que je dise au premier ministre, et j'étudierai ses propositions très sérieusement.

* * *

LES COALITIONS

LA VENTE DE LA LISTE D'ABONNÉS DU «TELEGRAM»

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné l'objet explicite du projet de loi C-256, la nouvelle loi sur la concurrence, je me demande s'il a signalé à l'acheteur de la liste des abonnés du *Telegram* de Toronto qu'en vertu de cette nouvelle loi, les fonctionnaires de son ministère pourront prendre des mesures rétroactives s'ils pensent qu'il y a une diminution notable de la concurrence du fait de la vente de cette liste d'abonnés?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, cela serait préjuger une décision du Parlement et faire fi de son autorité.